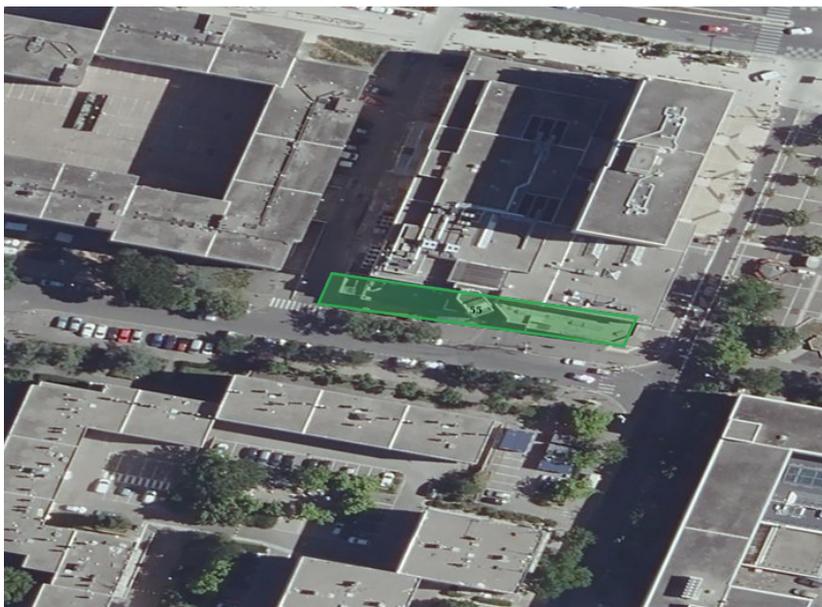


Date de commande : 22/07/2025
Valide jusqu'au : 22/01/2026
N° de commande : 771172

Commune : Aix-en-Provence
Code postal : 13090
Code insee : 13001
Lat/Long : 43.523304 , 5.432668
Altitude : 163.25 m

Vendeur ou Bailleur : PFO
Acquéreur ou locataire : EFAP RHONE ALPES

Parcelle(s) :
13001 000 CO 55



Niveau 2 Fiche Radon Radon	Niveau 4 Fiche Seisme Seisme	Aucun ENSA / PEB	Non concerné Recul du trait de cote	Fort Sols argileux	Non concerné Fiche OLD Old: Débroussaillage
0 SIS	15 CASIAS	1 ICPE	Inondation NON CONCERNÉ	Mouvement de terrain CONCERNÉ	Feu de forêt NON CONCERNÉ

* A titre informatif

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : georisques.gouv.fr (article R.125-25)

Cliquez sur le lien suivant pour trouver les informations légales, documents de références et annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

<https://www.etat-risque.com/s/VHRZA>



Scannez ce QR Code pour vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

LES PLANS DE PREVENTIONS NATURELS

Type	Plan de Prevention des Risques	Exposition
Inondation 	APPROUVÉ Le 02/03/2020 <i>PPRN-I - BV Arc [Aix-en-Provence] 2020, Inondation</i>	CO 55 Non
	APPROUVÉ Le 02/03/2020 <i>PPRN-I - BV Arc [Aix-en-Provence] 2020, Inondation - Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau</i>	
Mouvement de terrain 	APPROUVÉ Le 27/06/2012 <i>PPRN-RGA - Aix-en-Provence 2012, Mouvement de terrain</i>	CO 55 OUI
	APPROUVÉ Le 27/06/2012 <i>PPRN-RGA - Aix-en-Provence 2012, Mouvement de terrain - Tassements différentiels</i>	
	APPROUVÉ Le 17/05/2001 <i>PPRN-MVT - Aix-en-Provence 2001, Mouvement de terrain</i>	
Feu de forêt 	PRÉSCRIT Le 30/03/2021 <i>PPRN-IF - Aix-en-Provence 2021, Feu de forêt</i>	CO 55 Non

LES PLANS DE PREVENTIONS MINIERES

Type	Plans de Preventions des Risques	Exposition
Cette commune ne dispose d'aucun plan de prevention miniers		

LES PLANS DE PREVENTIONS TECHNOLOGIQUES

Type	Plans de Preventions des Risques	Exposition
Cette commune ne dispose d'aucun plan de prevention technologique		

ETAT DES RISQUES

Adresse de l'immeuble ou numéro de la ou des parcelles concernées

Code postal ou code insee

Nom de la commune

2 Rue Le Corbusier 13090 Aix-en-Provence
CO 55

13090 (13001)

Aix-en-Provence

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **NATURELS**

Oui Non

Prescrit⁽¹⁾ ou anticipé⁽²⁾ ou approuvé⁽³⁾ ou approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾

Date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un **autre** PPR **NATURELS**

Oui Non

Prescrit⁽¹⁾ ou anticipé⁽²⁾ ou approuvé⁽³⁾ ou approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾

Date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un **autre** PPR **MINIERS**

Oui Non

Prescrit⁽¹⁾ ou anticipé⁽²⁾ ou approuvé⁽³⁾ ou approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾

Date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM

Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un **autre** PPR **TECHNOLOGIQUES**

Oui Non

Prescrit⁽¹⁾ ou approuvé⁽³⁾ ou approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾

Date

Si oui, les risques technologiques pris en considération sont liés à : Effet toxique ou effet thermique ou effet de surpression

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

Oui Non

> L'immeuble est situé en zone de prescription :

Oui Non

- si la transaction concerne un logement, des travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

- si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location⁽⁵⁾

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une zone de sismicité classée en :

Zone 1
Très faible

Zone 2
Faible

Zone 3
Modérée

Zone 4
Moyenne

Zone 5
Forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3

Oui

Non

Situation de l'immeuble au regard des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

L'immeuble se situe dans un secteur soumis aux Obligations Légales de Débroussaillage

Oui

Non

Information relative à la pollution des sols

Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

Oui

Non

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe Naturels, Miniers ou Technologiques

L'immeuble a-t-il donné lieu au versement d'une indemnité à la suite d'une catastrophe Naturels, Miniers ou Technologiques ?

Oui

Non

Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)

L'immeuble est-il situé sur une commune exposée au recul du trait de côte et listée par le [décret n° 2024-531 du 10 juin 2024 modifiant le décret n° 2022-750 du 29/04/2022](#) ?

Oui

Non

N/C

L'immeuble est situé dans une zone exposée au recul du trait de côte identifiée par un document d'urbanisme.

Oui

Non

N/C

Ces documents sont notamment accessibles à l'adresse : geoportail-urbanisme.gouv.fr

Si oui, l'horizon temporel d'exposition au recul du trait de côte est :

> d'ici à 30 ans

> compris entre 30 et 100 ans

N/C

> L'immeuble est-il concerné par des prescriptions applicables à cette zone ?

Oui

Non

N/C

> L'immeuble est-il concerné par une obligation de démolition et de remise en état à réaliser ?

Oui

Non

N/C

Retrait Gonflement des Argiles - Information relative aux travaux non réalisés

Article R125-24 du Code de l'environnement du [Décret n° 2024-82 du 5 février 2024](#)

"En cas de vente du bien assuré et lorsqu'il dispose du rapport d'expertise qui lui a été communiqué par l'assureur conformément à l'article L. 125-2 du code des assurances, le vendeur joint à l'état des risques la liste des travaux permettant un arrêt des désordres existants non réalisés bien qu'ayant été indemnisés ou ouvrant droit à une indemnisation et qui sont consécutifs à des dommages matériels directs causés par le phénomène naturel de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols survenus pendant la période au cours de laquelle il a été propriétaire du bien."

L'immeuble est concerné par les critères énoncés dans l'article R125-24 du Code de l'environnement.

Oui ⁽⁶⁾

Non

Vendeur / Bailleur

Date / Lieu

Acquéreur / Locataire

Nom

PFO

Date

22/07/2025

Nom

EFAP RHONE ALPES

Signature

Lieu

Aix-en-Provence

Signature

(1) **Prescrit** = PPR en cours d'élaboration à la suite d'un arrêté de prescription.

(2) **Anticipé** = PPR visant les nouveaux immeubles et bien immobiliers et rendu immédiatement opposable par arrêté préfectoral.

(3) **Approuvé** = PPR adopté et annexé au document d'urbanisme.

(4) **Approuvé et en cours de révision** = PPR adopté mais actuellement en cours de modification ou de révision. Il est conseillé de se renseigner sur les éventuelles modifications de prescription.

(5) Information non obligatoire au titre de l'information acquéreur locataire mais fortement recommandée.

(6) Si oui, le vendeur doit joindre à l'état des risques la liste des travaux non encore réalisés.

Information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, le retrait du trait de côte et les pollutions de sols, pour en savoir plus... consultez les sites Internet :

georisques.gouv.fr et geoportail-urbanisme.gouv.fr

Etat des risques, pollutions et sols

en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement

MTEECPR / DGPR Janvier 2025

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° du Mis à jour le

2. Adresse Code postal ou Insee Commune
2 Rue Le Corbusier 13090 Aix-en-Provence 13090 (13001) Aix-en-Provence

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

>L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB Oui Non

Révisé Approuvé Date

Si oui, nom de l'aérodrome :

>L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

NON zone A¹ zone B² zone C³ zone D⁴
Aucun Très forte Forte modérée Faible

¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)

³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)

⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quater viciés A du code général des impôts.(et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture). Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE PERMETTANT LA LOCALISATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DES NUISANCES PRISENT EN COMPTE

Document de référence :

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de :
peut être consulté à la mairie de la commune de :
où est sis l'immeuble.

Vendeur ou Bailleur
PFO

Date / Lieu
22/07/2025

Acquéreur ou Locataire
EFAP RHONE ALPES

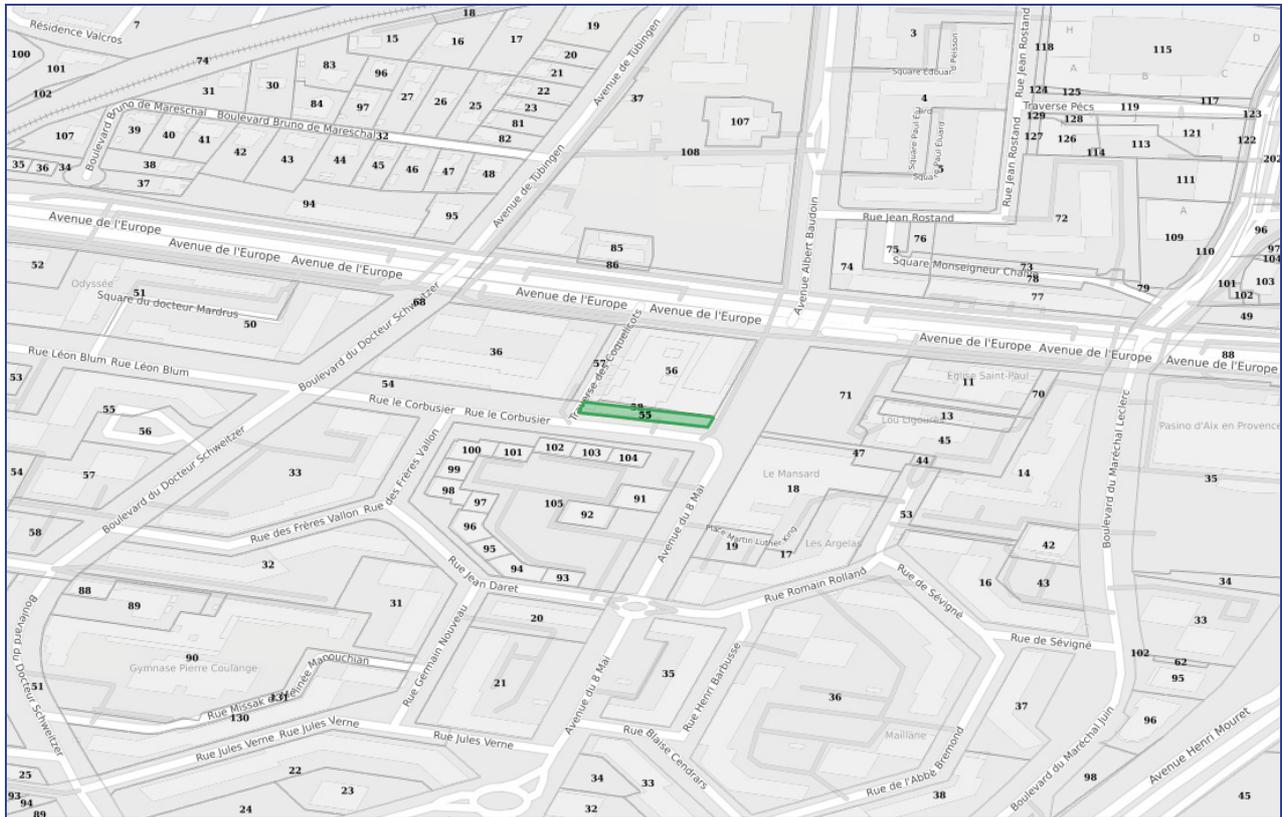
Information sur les nuisances sonores aériennes pour en savoir plus.consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

Modèle état des nuisances sonores aériennes

En application de l'article L. 112.11 du code de l'urbanisme

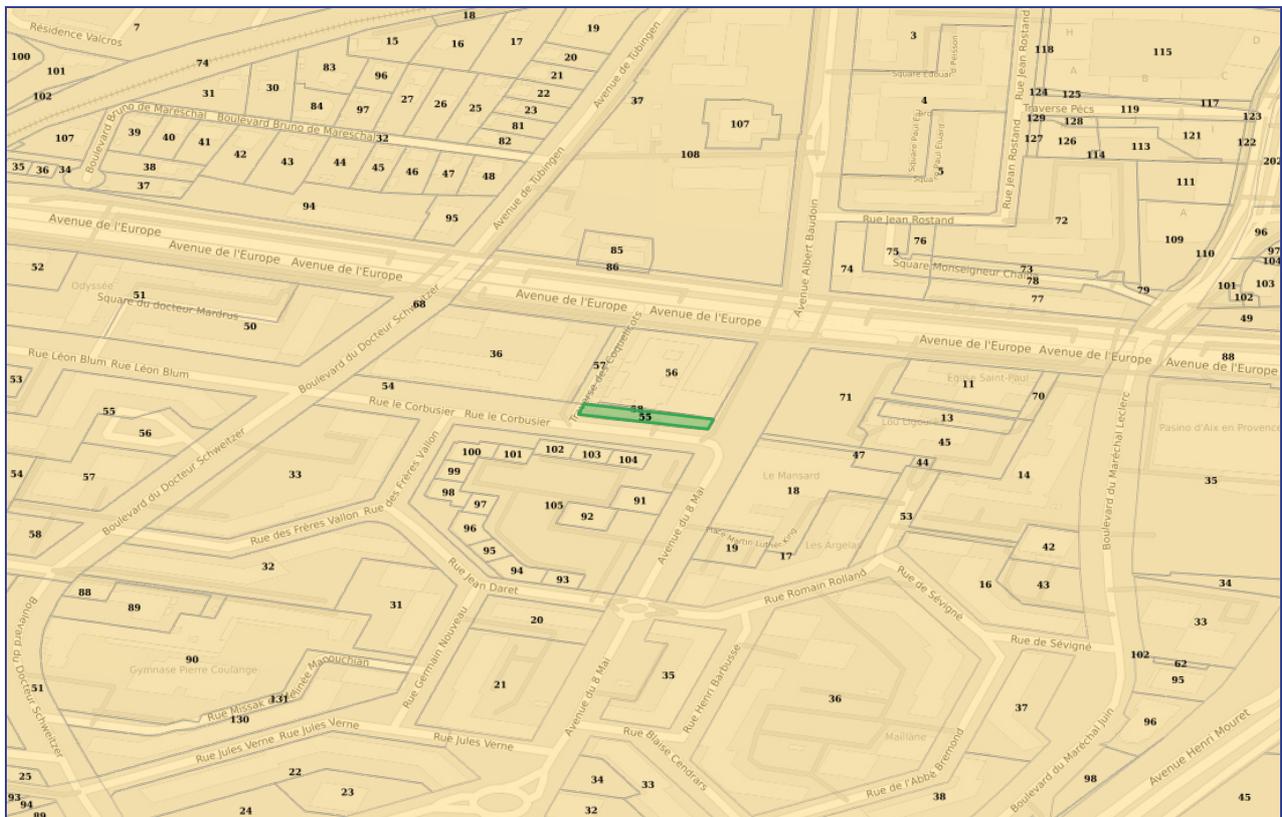
MTES/DGAC/juin 2020

PPRN - INONDATION



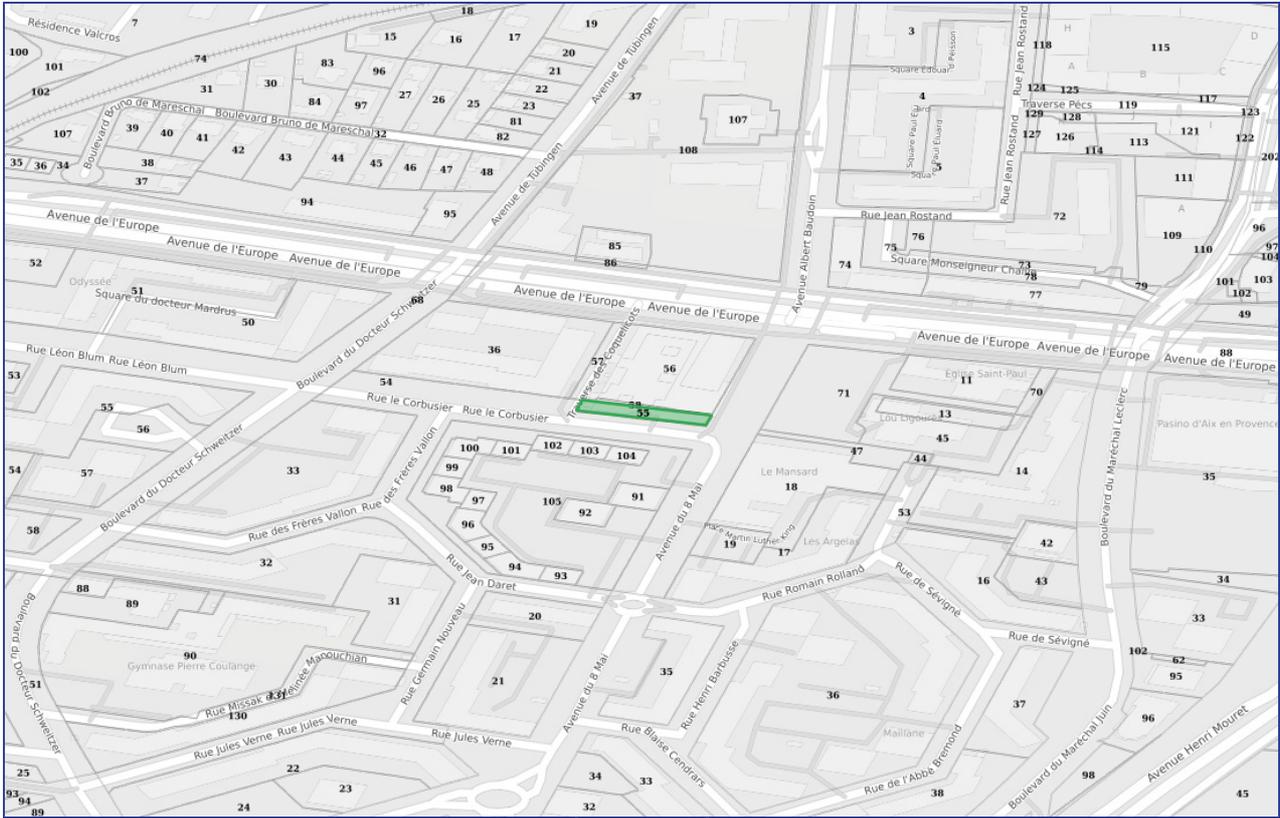
Non concerné

PPRN - MOUVEMENT DE TERRAIN



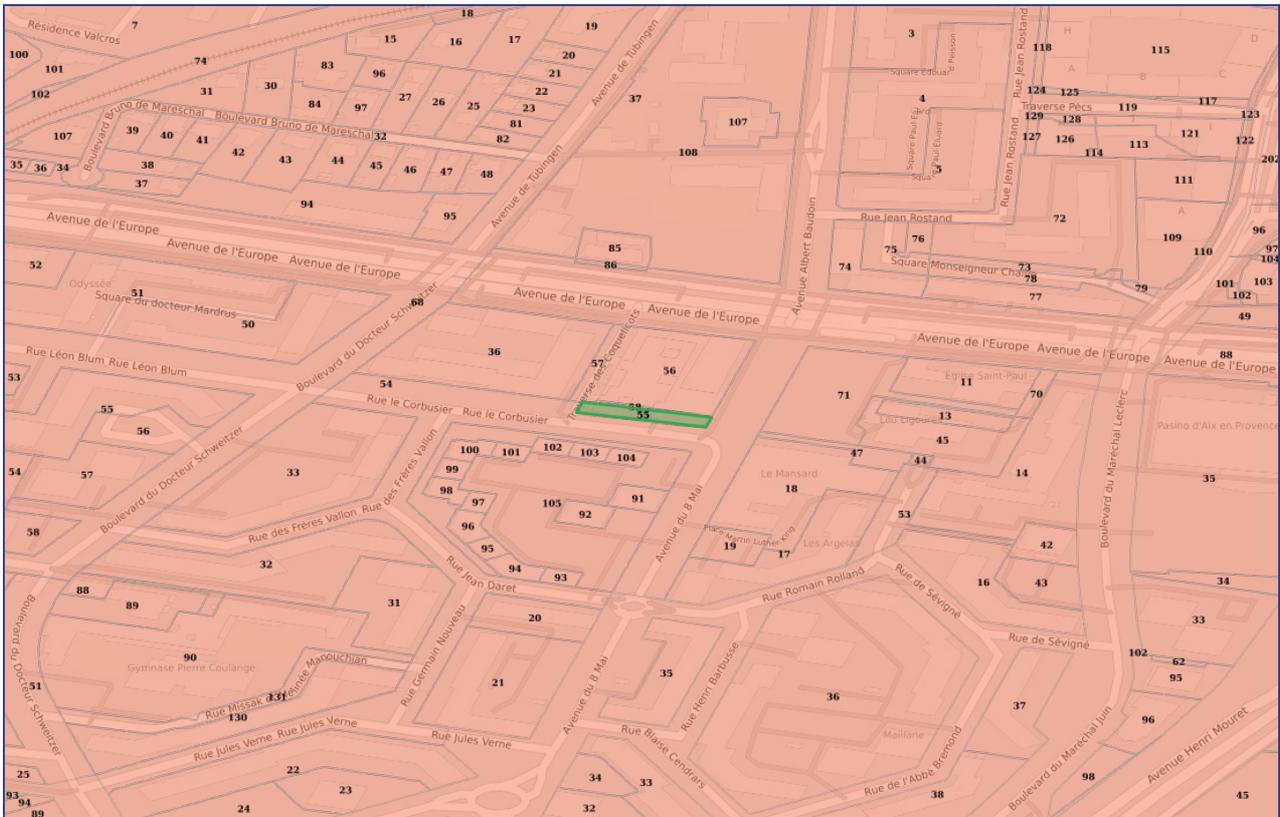
Zone de risque

PPRN - MOUVEMENT DE TERRAIN - CARRIERES

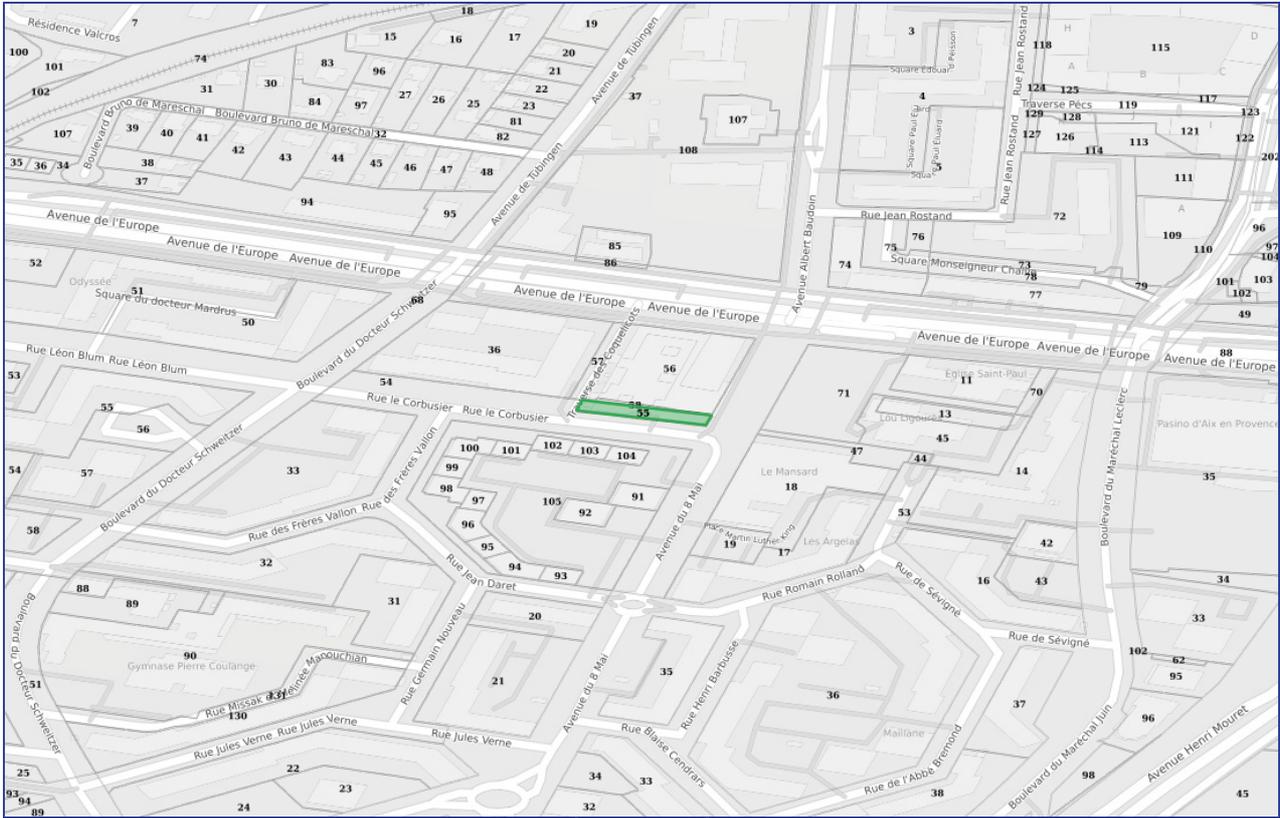


Non concerné

PPRN - MOUVEMENT DE TERRAIN - ARGILES

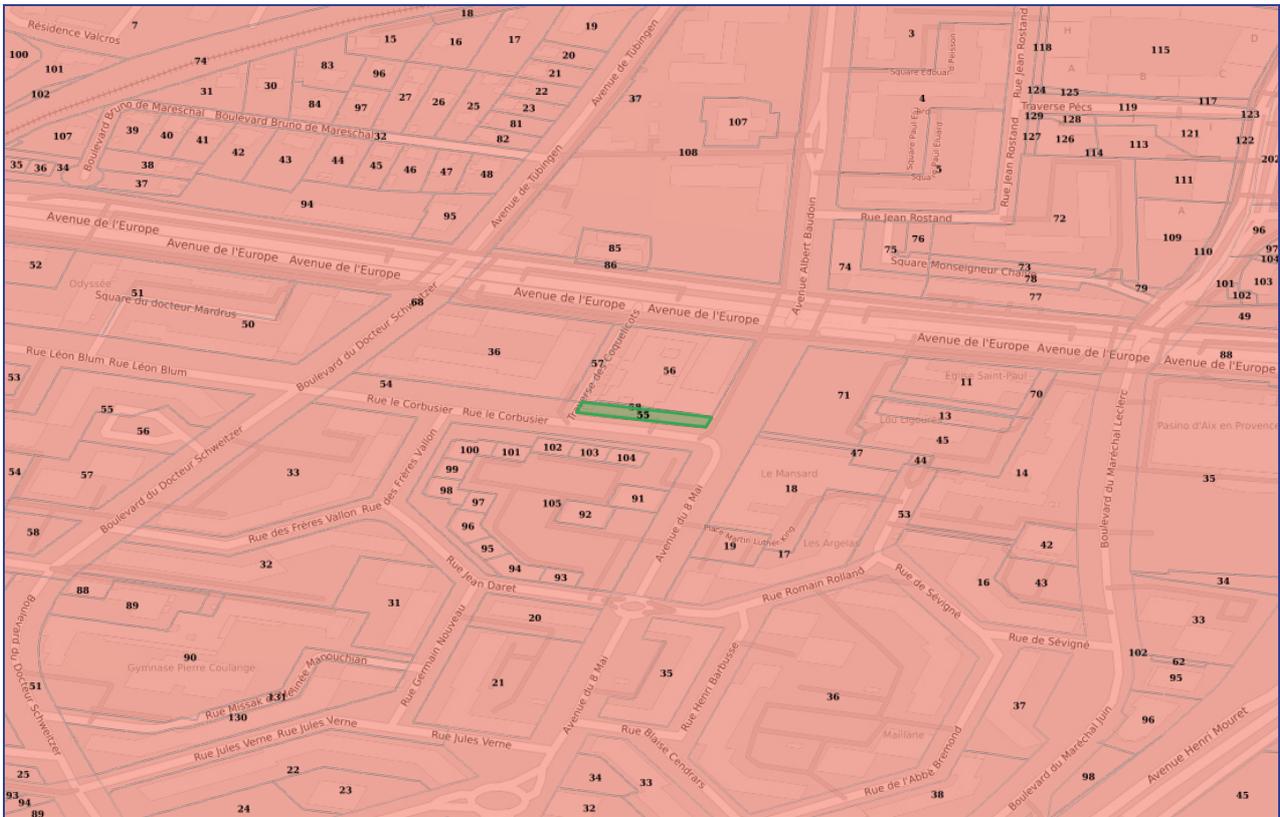


Fort



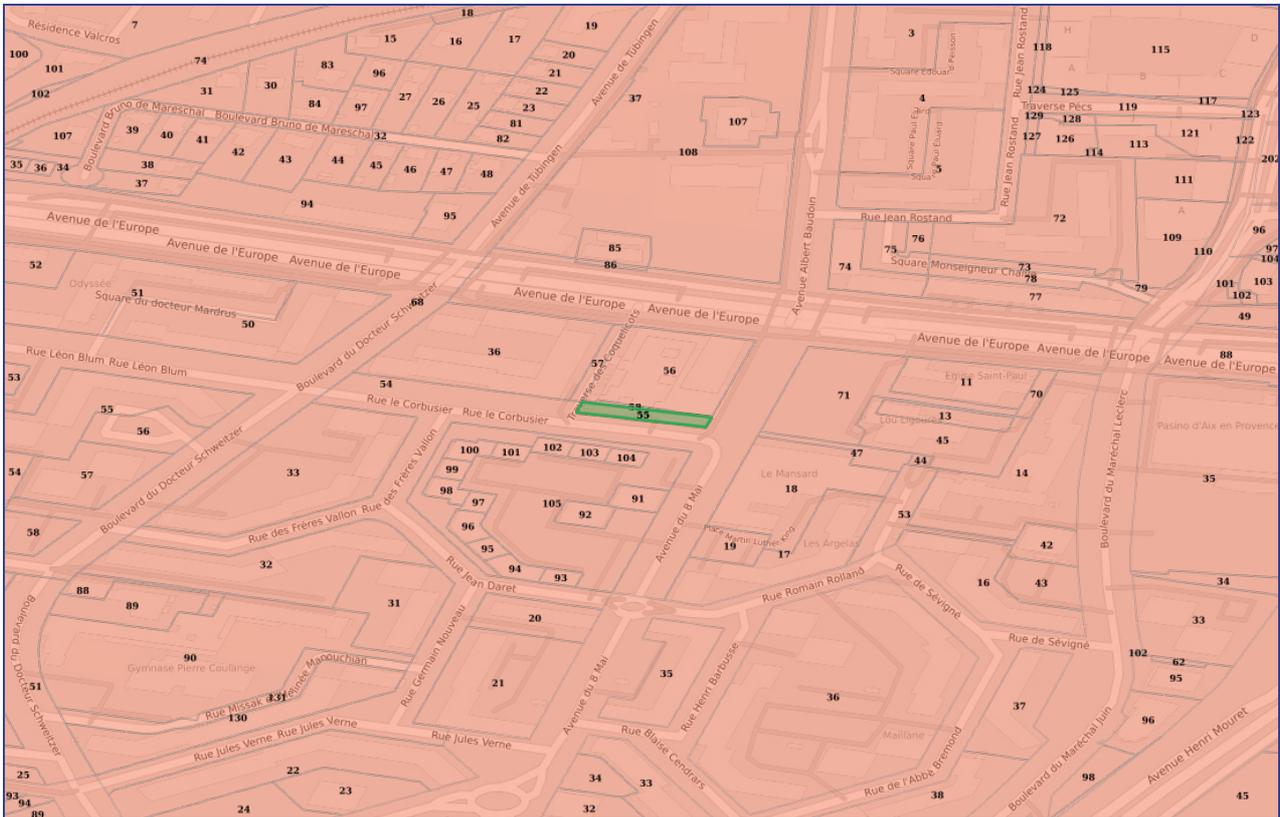
Non concerné

SEISMES



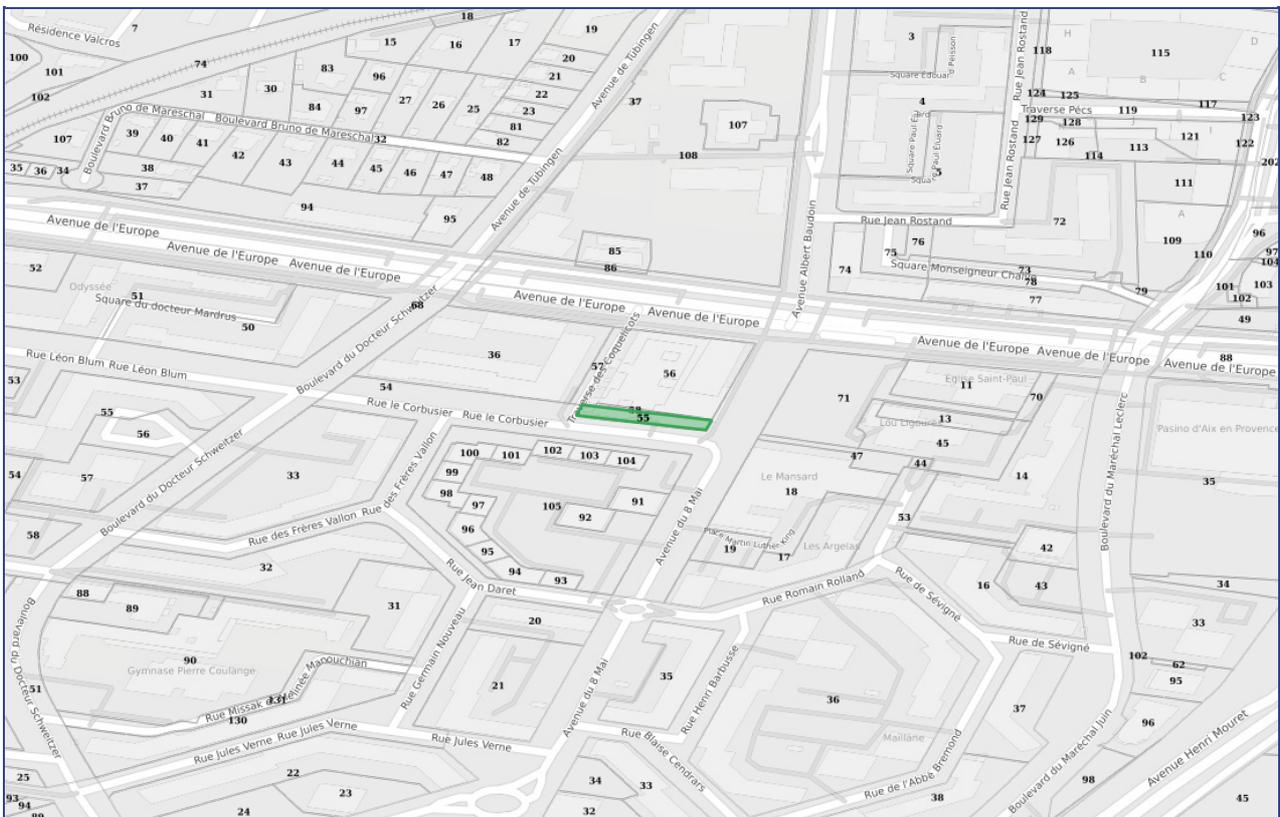
4 - Moyenne

POTENTIEL RADON



■ Niveau 2

DÉBROUSSAILLEMENT



■ Zone Tampon ■ Obligations Légales de Débroussaillage

Code	Description	Distance	Fiche
Aucun site SIS à moins de 500 mètres ...			

 CARTE DES ANCIENS SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES **CASIAS** - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche
SSP3989936	(Etat En arrêt) rue Sévigné	142 Mètres	Détails
SSP3992397	(Etat Indéterminé) Pressing "Les Lavandières du Futur" 16 avenue Albert Baudouin	234 Mètres	Détails
SSP3983434	(Etat En arrêt) 1 Chemin Petit Barthélemy du	409 Mètres	Détails
SSP3991982	(Etat Indéterminé) Hôtel de police d'Aix en Provence Hôtel de police d'Aix en Provence, Avenue de l'Europe	409 Mètres	Détails
SSP3986620	(Etat En arrêt) Chemin Petit Barthélemy du	413 Mètres	Détails
SSP3990916	(Etat Indéterminé) avenue Europe de l'	414 Mètres	Détails
SSP3983437	(Etat En arrêt) Chemin Petit Barthelemy du	418 Mètres	Détails
SSP3985038	(Etat En arrêt) 4 Chemin Petit Barthélemy du	424 Mètres	Détails
SSP3988749	(Etat En arrêt) Immeuble 423 ZUP, Le Lion Boutique n°7	428 Mètres	Détails
SSP3990931	(Etat Indéterminé) station service 1 boulevard Maréchal Juin	449 Mètres	Détails
SSP3983446	(Etat Indéterminé) Chemin Petit barthelemy du	475 Mètres	Détails
SSP3984984	(Etat En arrêt) rue Irma Moreau	476 Mètres	Détails
SSP3985013	(Etat En arrêt) 15 avenue Camille Pelletan	489 Mètres	Détails
SSP3988032	(Etat En arrêt) 47 rue Irma Moreau	494 Mètres	Détails
SSP3986613	(Etat En arrêt) 45 rue Irma Moreau	497 Mètres	Détails

 INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT **ICPE** - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche
0006407200	Delek France	454 Mètres	Détails

Adresse de l'immeuble
2 Rue Le Corbusier 13090 Aix-en-Provence
13090 Aix-en-Provence

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases OUI ou NON si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Code NOR	Catastrophe naturelle	Date de début - fin	Publication au J.O	Indemnisation ?
IOME2415881A	Sécheresse	Du 01/04/2023 au 30/06/2023	02/07/2024	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
IOME2333648A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 13/06/2023 au 14/06/2023	28/12/2023	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
IOME2308745A	Sécheresse	Du 01/04/2022 au 30/09/2022	03/05/2023	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
IOME2301092A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 01/11/2022 au 01/11/2022	08/02/2023	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
IOME2218165A	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	Du 31/03/2021 au 29/10/2021	25/07/2022	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE2130679A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 03/10/2021 au 05/10/2021	17/10/2021	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE2010312A	Sécheresse	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	12/06/2020	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE2005870A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 01/12/2019 au 01/12/2019	13/03/2020	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE1818803A	Sécheresse	Du 01/01/2017 au 31/12/2017	27/07/2018	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE1719708A	Sécheresse	Du 01/04/2016 au 30/09/2016	01/09/2017	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
IOCE0908935A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 14/12/2008 au 15/12/2008	22/04/2009	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
IOCE0819658A	Sécheresse	Du 01/07/2007 au 30/09/2007	13/08/2008	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
IOCE0819658A	Sécheresse	Du 01/01/2007 au 31/03/2007	13/08/2008	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
IOCE0810063A	Sécheresse	Du 01/01/2006 au 31/03/2006	23/04/2008	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
IOCE0804637A	Sécheresse	Du 01/01/2005 au 31/03/2005	22/02/2008	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE0500698A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 10/09/2005 au 10/09/2005	14/10/2005	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE0400918A	Sécheresse	Du 01/01/2002 au 30/06/2002	01/02/2005	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE0300740A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 01/12/2003 au 02/12/2003	13/12/2003	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE0000771A	Sécheresse	Du 01/01/1998 au 30/06/1998	29/12/2000	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE0000771A	Sécheresse	Du 01/01/1993 au 30/06/1993	29/12/2000	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE9800515A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 07/09/1998 au 07/09/1998	13/01/1999	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE9400580A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 04/11/1994 au 06/11/1994	25/11/1994	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE9400331A	Sécheresse	Du 01/01/1992 au 28/02/1993	09/07/1994	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE9400046A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 06/01/1994 au 18/01/1994	10/02/1994	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE9300574A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 22/09/1993 au 24/09/1993	12/10/1993	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE9300213A	Sécheresse	Du 01/05/1989 au 31/12/1991	12/06/1993	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
NOR19861211	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 26/08/1986 au 27/08/1986	09/01/1987	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
NOR19821118	Tempête	Du 06/11/1982 au 10/11/1982	19/11/1982	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Cachet / Signature du vendeur ou du bailleur

Etablie le **22/07/2025**Nom du vendeur ou du bailleur : **PFO**Nom de l'acquéreur ou du locataire : **EFAP RHONE ALPES**Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie ou sur internet (www.georisques.gouv.fr)